

Chronique de L'Opposition

F. RAMOS, JM BUONUMANO, F.SETTA, JF. MAS, D. MASCARELLI, AG. HENRIOT.

BUDGET

Le budget primitif 2009 a été voté lors du conseil municipal du 26 mars et nous sommes plutôt inquiets sur le devenir des impôts de la commune.

Les dépenses de personnel ramenées pour 2008 à 53,26% du budget, c'est bien, mais il n'y a pas de quoi se réjouir puisqu'elles sont prévues pour 58,35% en 2009, la moyenne nationale étant de 52,30%.

3 520 168,40 euros pour deux projets :

_ La maison des seniors, de la solidarité et l'espace jeunes pour 1 558 250 euros ,coût de la rénovation de l'ancienne école maternelle Bd Piot, alors que l'on a supprimé la résidence service de 60 appartements. Si nous ne pouvons loger nos personnes âgées, à quoi sert une maison des seniors ?

_ Construction d'un restaurant scolaire et d'une salle polyvalente à Pont de l'Etoile pour 1 961 918,40 €.Le projet est certes louable et nécessaire, mais grignoter 20 euros par-ci, 100 euros par-là sur l'attribution des budgets dans les écoles c'est plutôt mesquin !

Est-il raisonnable de voter un tel budget ?

Quelles peuvent-être les conséquences sur l'endettement de la commune déjà exsangue aux dires de la municipalité en place.

Il serait regrettable et il est à craindre que tout cela soit financé par l'augmentation des taxes locales.

Car nous pouvons constater parallèlement, qu'Aubagne figure sur le palmarès des records d'augmentation avec 46,1% de 2001 à 2008. Souhaitons que nous ne suivions pas les traces de cette politique gloutonne qui ne peut aboutir qu'à un surendettement à long terme.

SECURITE

Nous sommes heureux d'apprendre suite à la déclaration de M. Mesnard (La Provence du 12 avril 2009) que la caserne de la gendarmerie pourra accueillir 30 gendarmes au lieu de 25, car ils ne seront pas de trop pour résorber la délinquance qui a augmenté de 44% à Roquevaire en 2008.

LOGEMENTS SOCIAUX

Pourquoi avoir supprimé la résidence service de la zone St Roch dont les 60 appartements étaient considérés comme logements sociaux et les remplacer par 53 logements sociaux qui vont amener un surplus de circulation, et pour lesquels les infrastructures actuelles ne sont pas forcément adaptées.

158 demandes recensées à ce jour dont 40 proviennent des communes voisines telles que Marseille, Aubagne, Cuges, La Penne sur Huveaune. Pourquoi ne pas privilégier les habitants de la commune ?

Si l'on enlève une trentaine de dossiers qui ne paraissent pas justifiés par rapport aux plafonds de revenus, une quinzaine de demandes de personnes qui ont déjà un logement social et qui veulent changer de quartier, on peut considérer qu'il y a réellement 70 dossiers très sérieux.

Nous suivrons cette affaire de près.